

Envoyé en préfecture le 29/05/2020

Reçu en préfecture le 29/05/2020

Affiché le 29/05/2020

ID : 048-214800567-20200528-DE2020_21-DE



Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230

☎ et 📠 : 04.66.48.25.24.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 28/05/2020
date de convocation : 22/05/2020

n° de délibération : DE2020 - 21

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 10
suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
**Désignation des membres du Conseil
d'Administration du CCAS**

Le vingt-huit mai deux mille vingt, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOL Muriel		excusée, pouvoir à BERGONHE Eric	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		X
PALMIER Jérôme	X		
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire expose que suite au renouvellement général du Conseil Municipal, il convient de procéder au renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

FIXE au nombre de 11, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, à savoir :

- 1 président,
- 5 membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- 5 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal.

DÉSIGNE les personnes suivantes :

- Président :
 - ☞ BONICEL Pascale
- Membres élus au sein du Conseil Municipal:
 - ☞ BLANC Alain
 - ☞ BOUNIOL Muriel
 - ☞ CORDESSE Marianne
 - ☞ MOURGUES Christine
 - ☞ PALMIER Jérôme

Pour copie conforme,
Le Maire

